

Enbat

Samedi à Espelette

HEBDOMADAIRE
POLITIQUE BASQUE
6 avril 2006
N° 1923
1,22 €



Bayonne

11.000 anti-CPE



ETUDIANT(ES) CONTRE L'EXPLOITATION
IKASLEAK C.P.E.-AREN AIREN AIREN
RECHERCHE PIGEONS A EXPLOITER...

ISSN 0294-4596
9 770294 459006



Espérances

IL faudra attendre les prochains mois pour en savoir plus sur le contenu de l'accord de cessez-le-feu passé entre ETA et le gouvernement de Zapatero. La nouveauté, par rapport à la trêve de 98 qui avait fait l'objet de pourparlers avec les partis abertzale, c'est que, cette fois-ci, ETA et Batasuna ont négocié avec le PSE et le PSOE au pouvoir à Madrid.

La différence est de taille et elle contredit la position maintes fois réitérée par les responsables de Batasuna que la solution au conflit devait d'abord faire l'objet d'un accord entre les partis abertzale, éventuellement étendu aux autres partis de la Communauté autonome. La proposition d'Anoeta, il y a dix-sept mois, avait déjà créé la surprise. A l'évidence la ligne avait bougé puisque Batasuna proposait la mise en place de deux «tables» de négociations, avec deux agendas distincts: l'une entre ETA et Madrid, l'autre entre les partis politiques d'Euskadi.

Ibarretxe avait pressenti le risque de marginalisation du gouvernement autonome et du PNV dans l'affaire. Après le rejet de son plan aux Cortès, il s'était empressé de réactiver l'idée d'une table de négociations propres aux parties de la Communauté autonome. Ce que le PNV déteste par-dessus tout c'est l'idée de ne pas être au centre du jeu politique basque et, en corollaire, de ne pouvoir choisir les alliances qui lui permettent de garder le pouvoir. Les rencontres bilatérales que le Lehendakari a entamées avec les leaders politiques la semaine dernière participent de cette logique. Le refus de participer à la manifestation de samedi à Bilbo aussi.

Or, semble-t-il, la négociation s'est déroulée dans d'autres sphères. Patxi Lopez (1) l'a rappelé avant sa rencontre avec le Lehendakari: celui-ci n'a pas la main dans le processus de paix qui s'annonce. Au-delà de la simple rivalité politique, dans laquelle le prétendant

ne manque jamais l'occasion d'affaiblir le titulaire, cette posture préfigure-t-elle une alliance à la catalane entre le parti socialiste et la gauche abertzale pour écarter le PNV d'Ajuriaenea aux prochaines élections?

Trois jours après l'annonce de la trêve, Conde Pumpido, aux ordres comme tout procureur qui se respecte, réfléchissait tout haut sur des modalités éventuelles du retour de Batasuna dans le jeu politique légal dès lors que la situation évoluerait dans le bon sens. En fin de semaine, Zapatero louait le rôle joué par Arnaldo Otegi dans le processus en cours.

Rajoy a exigé de Zapatero qu'aucune concession ou contrepartie politique ne soit consentie ni «à la bande terroriste» ni «aux organisations illégales» dans le processus de paix. Outre qu'il peut difficilement se résoudre à voir périliciter son fonds de commerce électoral essentiellement basé sur l'exploitation du triptyque «terrorisme, victimes et unité de l'Espagne», le PP exprime sans doute là ses craintes du hors-jeu politique qui le guette dans l'hypothèse d'un succès du processus.

Quoi qu'il en soit, l'accord de cessez-le-feu a donné lieu à des concessions de la part d'ETA/Batasuna. Il n'y a guère, c'était l'auto-détermination pour les sept provinces en même temps ou rien! Aujourd'hui, les références à l'indépendance, auto-détermination ou cadre politique unique pour les sept provinces ont disparu. La proposition de dialogue démocratique prend le pas.

La libération d'Arnaldo Otegi par Grande Marlasca, même au prix d'une inacceptable énième caution qui relève du racket institutionnalisé, est de bon augure pour la suite du processus. On ne peut que s'en féliciter, tant la donne nouvelle suscite d'espérances pour l'avenir.

(1) Leader des socialistes en Euskadi (PSE)

Frantzia-k orai dauka galtzen bete Ipurdi !

FRANTZIA-KO egoerari begira, aspaldiko ixtorio irri-egingarri bat heldu zait gogora. Duela ehun ta zonbeit urte, beribil, auto edo kotxerik ez zen garraian, bi sendagile (mediku) zaldi karrosez ari ziren Donibane Garaziko merkatu edo azokara. Horra nun urrundik ikusten duten gizon bat, hura ere merkaturat ari, mainguka, mainguka kurrituz. Batek besteari erraiten dio: «Nik erran behar banu, gizon horrek ziatikaren gatik maingu egiten dik». Bertzeak aldiz: «Ez, ene gostuko, erromatismo dik». Zaldi karroa gelditzen da gizon «mainguaeren» sahetsean: «Barkatu, Jauna, gu biak sendagile gara. Hunek dio ziatika daukazula, nik aldiz erromatismo. Zoinek du arrazoina? – Hiruak trunpatu gara: kaka eskapatu zait». Ikusiz gaur egun Frantzia nolako hortsu edo kakan sartua den, ez zait iduri uste gabetarik hortaratut denik. Aspaldiko urteetan, bere burua «giza-eskubideen lurtzat» daukan Frantzia hori, mundu guziari erakaspem emaiten ari da. Harrokeriz edo urguluz hanturik, hantuaren bortxaz noizbait «baloia» lehertzen da, «Le dictateur» Charlie Chaplin-en filmaren gisa. Inperio Sovietikoa ez zuen kanpotik nehork atakatu. Bera zen erori, inplosio delako barne-zarta-gailu baten ondorioz bezala. Kasu, eztenez holako zerbait gertatzen ari Frantzian

ere! Pariseko «intelligentsia» dela medio, eskuineko ala ezkerreko alderdien alderdikeria dela medio, Frantzia irri (edo nigar) egingarri bihurtzen ari da! Ez dakit Iparraldeko Euskal gazteriak zer estimu ukan dezaken Frantzia «ospetsuarentzat»... Denik ere, ohartzen ari bide da Frantziak ez diola itxaropen handirik uzten bere etorkizunari buruz. Abertzale mundua, Iparraldean, emeki bada emeki, goiti ari da. Zazpiak bat egitea, ez da amets huts bat, bainan egunetik egunera argi ta garbi agertzen den helburu bat. Berriz ere itzul gaitzen Frantzira. Hain xuxen, frantses erran zahar batek dio: «Qui sème le vent, récolte la tempête». Haizea ereiten duenak ekaitza biltzen du. Jakinik azken mende hortan Frantziak (beste zoinbeitek bezala) nolako bortxaketak, basakeriak eta sarraskiak egin dituen (16, 17, 18, eta 19-garren mendekoak bertaldea) ez da harritzeko noizbait horiek denak «paga» ditzan... Artetan, justizi inmanenteak ere bide egin dezake. Horrek ez du erran nahi, ez dugula Hegoalderi begiratzen. ETA-ren su-eten iraunkorra oso pozgarri izan da guretzat. Guk ere baditugu presoak, Frantzian banatuak, hegoaldearen arabera beste hainbeste. Horra zer gatik poztu giren ere, joan den larunbatean Bilbon egina izan den manifestaldi ezinago ederraz.



Jéricho

... que, pour porter à toute la France la voix du chef de l'Etat, les techniciens des télévisions françaises aient fait preuve de leur défaillance frisant le sabotage. Durant les 2 premières minutes de l'allocution de Chirac, du vendredi 31, le son était en décalage avec l'image. Normal puisque le Président est en total décalage avec les Français...

... que Chirac promulgue la loi sur le CPE tout en disant de ne pas l'appliquer. Tout ce micmac pour sauver le soldat Villepin, qui aura réussi en quelques semaines l'exploit d'unir les syndicats, les partis de gauche et les étudiants descendus par millions dans la rue. Comme aurait dit le général Boulanger: Villepin rassis!

... que pour la reprise d'un CPE nouvelle mouture, découlant d'une négociation probable avec les syndicats salariés, patronaux et étudiants, le chef de gare de l'Elysée ait confié la conduite du nouveau train de réformes au petit Nicolas. Villepin mis en retrait pour non-retrait du CPE, Sarkozy prend la main à la tête de la phalange UMP. Pour faire tomber la fièvre sociale, Sarkozy garde la Chambre... des dépités!

... pas tant que ça que la créativité estudiantine ait conduit quelques milliers de nos potaches sur les voies ferrées de Lyon, Marseille et Rennes notamment, perturbant ainsi durant plusieurs heures un trafic ferroviaire particulièrement intense dans ces agglomérations. Le tarif SNCF via le gîchet du tribunal sera-t-il le même que pour les Demo?

... et réjouit de la tournure prise par le procès instruit au Tribunal correctionnel d'Auxerre à l'encontre de 9 militants bretons et occitans de grande notoriété, qui avaient occupé en décembre 2001 le château personnel du PDG de Total, Thierry Desmarests, suite aux dégâts causés sur les côtes bretonnes par l'Erika, et à Toulouse par l'explosion de l'usine AZF. «On a plié les tapis en arrivant, on a fait la vaisselle avant de partir» déclarent les prévenus. Le président: «Vous avez aussi remonté les volets?» - «Non, mais TOTAL ne l'avait pas fait non plus à Toulouse!» Desmarests en est resté sur place!

... et réjouit de l'imposante campagne de communication du PNV en Iparralde, pour un coût annoncé de 50.000 euro. Le PNV a compris que pour séduire, il vaut mieux faire envie que pitié...

... et réjouit de voir Biarritz, dimanche dernier, inondé d'Ikurrriña. Aberri Eguna? Non, c'était le BO qui jouait son quart de finale européen à Anoeta. Au rugby les rebonds sont toujours imprévisibles...

... de retrouver à Anoeta au milieu de 32.000 spectateurs le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Marc Cabane, dégustant la basquitude affichée de 25.000 de «ses» Basques d'Iparralde, venus en «Espagne» y déployer le drapeau séparatiste de Sabino Arana Goiri, en parfaite communion avec les indigènes. On prétend que pour décoder la complexité de l'événement, Marc Cabane, lors de la 3^{ème} mi-temps, s'est allongé sur le divan d'un psy...

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05.59.46. 11.16. Fax: 05.59. 46.11.09. Abonnement d'un an: 55€. Responsable de la publication: Jakes Abeberry. Dessins: Etxebeltz. Impr-imerie du Labourd, 8 quai Chaho à Bayonne. Commission paritaire n°1010 G 87190.

A PRES le tristement célèbre massacre du Bloody Sunday à Derry en 1972, Ivan Cooper, l'une des figures de proue du mouvement pour les droits civiques, invectivait les autorités britanniques: «Vous savez ce que vous avez fait, n'est-ce pas? Vous avez détruit le mouvement pour les droits civiques et avez donné à l'IRA sa plus grande victoire. Partout dans cette ville ce soir, de jeunes hommes vont rejoindre l'IRA et



vous récolterez une tornade». A l'instar du conflit irlandais, combien de luttes de libération se sont-elles radicalisées à la suite d'une humiliation infligée par un occupant tout-puissant?

Les forces islamistes se sont développées avec le soutien d'Israël

Si le pays n'était pas déjà la proie des flammes, le raid israélien du 14 mars dernier sur la prison palestinienne de Jéricho aurait sans nul doute embrasé la Palestine. Pour mesurer à quel point de telles humiliations peuvent avoir des conséquences tragiques, revenons sur la victoire du Hamas aux élections législatives de janvier. Comment le peuple le plus laïc du monde arabe a-t-il pu porter un parti islamiste au pouvoir? Comment la résistance palestinienne, naguère admiratrice de Nasser puis, dans les années 70, fortement teintée de marxisme et laïque, a-t-elle été supplantée par l'intégrisme islamiste?

Les mouvements islamistes ont pourtant été longtemps absents de la lutte de libération. Initialement quasi inexistantes, les forces islamistes se sont développées avec le soutien d'Israël qui entendait ainsi affaiblir l'OLP (organisation laïque, rappelons-le), et n'ont fait leur entrée sur le devant de la scène qu'à l'occasion de la

David Lannes

première Intifada, en 1987. A partir de l'assassinat de Rabin en 1995, qui marqua la fin du processus de paix, l'ascension du Hamas a été spectaculaire. Alors que le Fatah de Yasser Arafat tentait de calmer la population palestinienne en mettant en avant les restes étiques de l'Autorité Palestinienne, chaque agression palestinienne —fût-elle une réponse à un carnage du Hamas— apportait de l'eau au moulin des islamistes, qui refusaient toute négociation. Et le triste spectacle de l'incurie des cadres du Fatah a fait le reste.

M. Abbas humilié à deux reprises par Israël

Pourtant, cette marche triomphale du Hamas aurait probablement pu être arrêtée si les négociations avaient repris; et cela est d'autant plus vrai à partir de l'accession au pouvoir de Mahmoud Abbas (Abu Mazen). Pour reprendre l'expression de H. Agha et R. Malley, le président de l'Autorité Palestinienne a peut-être été «le meilleur choix au pire moment». Homme de négociations d'un talent peu commun, il est arrivé au pouvoir dans un contexte excluant toute forme de négociation. Et l'on n'a peut-être pas fini de mesurer l'ampleur du gâchis de voir M. Abbas humilié à deux reprises par Israël.

La première de ces humiliations a fait de lui un président fantoche. En décidant un retrait unilatéral de Gaza, M. Sharon a écarté toute perspective de négociations et a donc privé M. Abbas du crédit politique qu'il aurait pu en retirer et qui lui fait cruellement défaut à l'heure de mater les groupes armés palestiniens. Par contre, le revers de la médaille du désengagement de Gaza (construction du mur de séparation malgré la condamnation de La Haye, nouvelles colonies...) lui est amèrement reproché.

Deuxième humiliation et parachevement de la première, le raid de Jéricho est un véritable coup de Jarnac pour ceux qui croyaient encore en une solution négociée. Cette opération militaire avait pour objectif la capture d'Ahmad Saadat, secrétaire général du FPLP et

accusé d'avoir commandité l'assassinat du ministre israélien du tourisme Rehavam Zeevi en 2001; le gouvernement israélien entendait ainsi devancer son éventuelle libération. On pourrait se demander en quoi il est plus dangereux de laisser en liberté le commanditaire de «l'assassinat» de Rehavam Zeevi —un extrémiste partisan de la déportation des Palestiniens hors de Palestine— que les responsables de «l'élimination» de Cheikh Yassine, mais l'essentiel n'est pas là. Car en pénétrant à grands renforts de tanks dans Jéricho pour enlever M. Saadat, l'armée israélienne a humilié les Palestiniens, le droit international et Mahmoud Abbas.

Ehoud Olmert, une victoire étriquée

En effet, n'était-ce pas une humiliation gratuite que d'exposer triomphalement aux caméras les prisonniers palestiniens en sous-vêtements? N'est-ce pas faire bien peu de cas de la parole donnée que de s'emparer de prisonniers dont la sécurité était censée être garantie par des observateurs des Etats-Unis et du Royaume-Uni au terme d'un accord international signé par Israël? Et surtout, en agissant ainsi, M. Olmert n'a-t-il pas traité par le plus profond mépris ce président palestinien qui ne cesse d'en appeler au dialogue?

Tout comme le Bloody Sunday en Irlande, cette démonstration de force inutile pourrait avoir de lourdes conséquences. Pour l'Occident tout d'abord, dont la cote de popularité va continuer de chuter. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont en effet cautionné l'opération en retirant fort opportunément leurs observateurs juste avant le raid, et les pays européens n'ont pas bronché. Mais même M. Olmert qui avait eu l'obscurité de lancer une telle opération pour servir sa campagne électorale pourrait bien le regretter. Après sa victoire étriquée le 28 mars dernier, Ehoud Olmert s'est retrouvé dans l'obligation d'appeler Mahmoud Abbas pour entamer des négociations. Mais c'est peine perdue tant que M. Olmert n'aura pas fait de gros efforts pour redonner quelque crédit au président de l'Autorité Palestinienne.

L'ERC vote non au nouveau statut

Vidé d'une partie de son contenu par un accord entre Zapatero et CiU, le texte a été adopté par 54% des députés aux Cortés.

JOURNEE noire que ce 30 mars pour les républicains indépendantistes catalans. L'Estatut qui avait été adopté à une majorité de 90% par le parlement catalan le 30 septembre 2005, l'Estatut qui était un peu leur enfant ou en tous cas la pierre angulaire de leur accession au pouvoir avec les socialistes, cet Estatut a été dénaturé par un renversement d'alliance conclu le 21 janvier entre José Luis Rodríguez Zapatero et Artur Mas, le chef des autonomistes, éternels rivaux d'ERC. Après des mois



Artur Mas, leader du CiU, nationaliste modéré

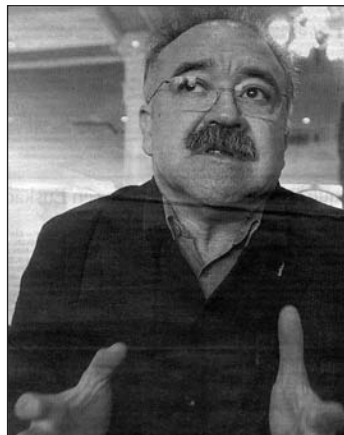
de négociation acharnée, l'ERC a dû se résoudre fin mars à voter contre ce texte aux Cortés et à unir ses voix, pour des raisons diamétralement opposées, à celles du PP. L'Estatut a donc été adopté par 189 voix: PSOE (163), CiU (10), PNV (7), IU/ICV (5), Canariens (2) et Galiciens (2). Ont voté non, le PP (145), ERC (8) et EA (1). Les Aragonais de CHA se sont abstenus, ainsi que la députée Uxue Barkos de Nafarroa bai. Le PNV s'est montré solidaire de son allié historique CiU et EA est demeuré fidèle à l'ERC, avec lequel il a partagé un siège au Parlement européen.

Le débat s'est déroulé sans surprise. En déclarant cette réforme de «colossale erreur» et de «commencement de la fin pour l'Etat tel que l'ont défini les Espagnols en 1978», Mariano Rajoy, leader du PP, est resté cohérent avec son opposition frontale. A l'opposé, pour le porte-parole d'ERC, Joan Puigcercos, «il s'agit d'un bon statut pour une région espagnole, mais pas du tout pour une nation comme la Catalogne».

C'est sur la définition de la Catalogne en tant que nation, mais aussi et surtout sur la répartition des compétences en particulier fiscales entre Madrid et Barcelone, que le texte a subi au fil des mois des révisions successives en faveur du pouvoir central. Après une pre-

mière mouture édulcorée de la part du Conseil consultatif catalan, le coup de grâce fut donné par Zapatero et son nouvel allié CiU qui accepta de reléguer le terme de «nation» dans le préambule dépourvu de valeur juridique et surtout de rejeter le système de collecte fiscale propre, comparable à celui en vigueur dans les quatre provinces de Hegoalde. Avec toutefois une augmentation notable des recettes (1). Le tout aboutit à un texte qui n'a pas besoin d'une révision constitutionnelle pour être juridiquement conforme au droit espagnol.

Une nécessaire modification de la



Carod-Rovira, leader indépendantiste de l'ERC

Constitution, même minime, aurait constitué une ouverture intéressante pour les Basques auxquels on oppose si souvent l'intangibilité de la loi fondamentale. L'échec d'ERC constitue un revers important pour une future évolution institutionnelle en Hegoalde.

L'Estatut sera très bientôt adopté par le sénat espagnol puis il sera soumis aux électeurs catalans par référendum, en principe le 18 juin prochain. La grande question politique qui se pose désormais est celle du maintien des indépendantistes au sein de la coalition gouvernementale catalane, en alliance avec le PSOE et IU/ICV. ERC n'a pas du tout l'intention de jeter l'éponge et rappelle que les socialistes ont bien voté oui au référendum sur l'Europe, alors que l'ERC a voté non. Mais CiU, qui a très mal vécu son départ des affaires après presque trente ans de pouvoir sans partage, fait tout pour revenir sur le devant de la scène.

Le résultat du 30 mars montre de quel poids pèsent la logique d'Etat et les intérêts partisans, face à une logique d'affrontement droite/gauche ou au combat d'une nation en devenir.

(1) Reviendra à la Catalogne la part des impôts suivants: impôt sur le revenu (de 33% aujourd'hui, elle passera à 50%), TVA (de 35% à 50%), impôts spéciaux (de 40% à 58%). L'Espagne s'engage en outre à investir en Catalogne durant les sept prochaines années une part égale à la participation de cette Communauté autonome au PIB espagnol.

D'une version à l'autre

Tableau comparatif de l'évolution du statut d'

Texte voté par le Parlement catalan	Texte des Cortés
▲ Définition de la Catalogne	
Préambule: «La vocation et le droit des citoyens de déterminer librement leur avenir en tant que peuple (...). La Catalogne est une nation». Article 1: La nation catalane. 1-. La Catalogne est une nation».	Préambule: «Le parlement de Catalogne, à la volonté des citoyens de Catalogne, est une nation. La Constitution est la réalité nationale de la Catalogne en tant que nation». Article 1. «La Catalogne en tant que nation dans le cadre d'une communauté autonome est reconnue dans le présent statut».
▲ Symboles de la Catalogne	
Article 8. «Le drapeau, la fête et l'hymne sont les symboles nationaux de la Catalogne».	Article 8. «La Catalogne définit ses propres symboles nationaux de la Catalogne».
▲ Usage du catalan	
Article 6. «Toutes les personnes en Catalogne ont le droit d'utiliser et ont le droit et le devoir de connaître les deux langues officielles».	Article 6. «Toutes les personnes officielles et les citoyens de Catalogne, en accord avec les dispositions de la Constitution pour l'usage de l'une ou l'autre des langues officielles».
▲ Finances	
Article 205. «La gestion, le recouvrement, la liquidation et le contrôle de tous les impôts collectés en Catalogne sont du ressort de l'agence fiscale de Catalogne, hormis les impôts locaux».	Article 204. «La gestion, le recouvrement des impôts propres à la Generalitat de l'Etat, les impôts de l'Etat cédés à l'agence fiscale de Catalogne». «La gestion et le contrôle des autres impôts de l'Etat sont du ressort de l'administration fiscale de l'Etat, que la Generalitat peut recevoir de cession».
Article 208. «Une partie des impôts du ressort de la Catalogne sont reversés à l'Etat pour le financement de ses services et des compétences qui sont les siennes».	Plusieurs articles sont supprimés, en particulier l'article 210 indiquant que le budget de l'Etat et la contribution de la Catalogne «aura pour critère les dépenses de la Catalogne».
Article 210. «La majeure partie de l'effort fiscal réalisé par les citoyens de Catalogne doit se traduire par un plus grand pouvoir financier et un budget de la Generalitat plus important».	
▲ Compétences	
Article 110. Compétences exclusives: «Dans le cadre de ses compétences exclusives, et de façon entière et excluante, le pouvoir législatif, le pouvoir réglementaire et la fonction exécutive reviennent à la Generalitat».	Le terme «excluant» est éliminé.
Troisième disposition additionnelle. Mise en œuvre de l'article 150.2 de la Constitution portant sur le transfert de compétences aux Communautés autonomes par loi organique.	Cette disposition est écartée.
Ports et aéroports. «Le pouvoir d'organiser des consultations populaires par voie référendaire».	La discussion sur l'aéroport de Prat de Llobregat. Cette disposition est écartée.
▲ Justice	
Article 95-3. «L'unification de l'interprétation du droit catalan ainsi que le recours aux procédures de cassation concernant le droit de l'Etat, sont du ressort exclusif du Tribunal supérieur de Justice de Catalogne».	Le recours aux procédures de cassation est éliminé.
Article 102-3. «Une connaissance suffisante de la langue et du droit est requise pour obtenir un poste dans les concours de mutations».	Article 102-3. «Pour obtenir un poste dans les concours de mutations, il est requis une connaissance suffisante de la langue et du droit».

Je signe, tu signes, il signe, elle signe

...nous décidons !



BATERA

46 000 signatures : c'est le défi que va tenter de relever BATERA. Les premières signatures seront recueillies le samedi 8 avril lors de l'Assemblée Générale de la plate-forme à Espelette. Les cinq premières seront celles des représentants d'Euskal Konfederazioa, de l'Association des Elus pour un Département Pays Basque (AED), de l'Association pour un Département Pays Basque (ADPB), d'Euskal Laborarien Batasuna (ELB) et du Collectif d'Enseignants, Chercheurs, Techniciens de l'Université. Symboliquement, les mouvements à l'origine de BATERA démarreront cette nouvelle campagne, suivis dans la foulée par les représentants et représentantes des 120 associations adhérentes au collectif. Le processus ainsi enclenché se terminera lorsque la 46000^e signature viendra apporter son soutien à l'organisation d'une consultation sur la question du Département Pays Basque.

2/3 DES MAIRES DU PAYS BASQUE POUR LA CONSULTATION

Depuis plus de vingt ans, la revendication en faveur d'un département Pays Basque vient régulièrement occuper le devant de la scène politique en Pays Basque Nord. Cette revendication, c'est le souhait, porté et partagé par une majorité de la population, d'un cadre

administratif adapté aux réalités économiques, culturelles et sociales du Pays basque ; c'est la volonté de vouloir être reconnu et d'avoir une existence légale. A maintes reprises la société du Pays Basque, dans toute sa

*“La revendication du
Département Pays Basque :
c'est le souhait, porté et partagé
par une majorité de la population,
d'un cadre administratif adapté
aux réalités économiques,
culturelles et sociales
du Pays basque ;
c'est la volonté de vouloir
être reconnu et d'avoir
une existence légale.”*

diversité, a soutenu cette revendication. En octobre dernier, le Biltzar organisait une consultation auprès des Maires des 159 communes du Pays Basque Nord (les 158 du Labourd, Basse-Navarre et Soule, plus la commune d'Esquiule) et 64% se prononçaient pour la tenue d'un référendum sur cette question. 10 ans plus tôt, à la faveur d'une même consultation, une

même proportion des deux tiers se positionnait en faveur de la création d'un département Pays Basque. Après les Maires, trois ans plus tard en avril 1999, la majorité absolue des Conseils municipaux du Pays Basque (représentant la majorité absolue de la population) soutenait la revendication, suivi par les membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne Pays Basque et les membres du Conseil de Développement. Le 9 octobre 1999, près de 12 000 personnes manifestaient pour la création immédiate du département et par deux fois, dans le cadre de BATERA en 2002, plusieurs milliers de manifestants viendront confirmer l'ancrage de cette revendication.

CONSULTATION : UN DROIT PRÉVU PAR LA LOI

Face à cette volonté populaire, le blocage et l'immobilisme restent les seules réponses qui semblent vouloir nous être apportées. Le Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Jean-Jacques Lasserre, soutenu par le Préfet Marc Cabane, est venu, une nouvelle fois, confirmer qu'aucune consultation ne serait organisée sur la question. Et pourtant cette possibilité est permise par la loi française...

L'article 72-1 de la Constitution fixe les conditions dans lesquelles les électeurs de chaque collectivité territoriale

peuvent, par l'exercice du droit de pétition, demander l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de cette collectivité d'une question relevant de sa compétence.

L'article L1112-16 du Code Général des Collectivités Territoriales permet qu'un dixième des électeurs d'une collectivité puisse demander à ce que soit inscrite à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de la collectivité l'organisation d'une consultation sur toute affaire relevant de la décision de cette assemblée.

"Il sera possible de télécharger des cartes pétitions sur le site de BATERA (www.batera.info)."

L'argument de MM.Lasserre et Cabane pour refuser cette consultation consiste à affirmer que la scission du département n'est pas une compétence du département. Ils ont raison sur ce second point : la création du département Pays basque relève du Parlement ou du Gouvernement français. Mais une simple lecture des débats du Sénat sur le "projet de loi constitutionnelle relatif à l'organisation décentralisée de la République" (annexe au procès-verbal de la séance du 16 octobre 2002) confirme que dans l'esprit de la loi "le troisième alinéa de l'article 72-1 rend possible la consultation des électeurs sur certaines questions qui, bien qu'appelant une décision relevant de la compétence, non des autorités locales, mais du Parlement ou du Gouvernement, les intéressent spécialement, parce qu'elles ont trait à l'organisation de la collectivité dont ils font partie".

46 000 = 1/10 DES ÉLECTEURS DES P-A

La campagne de BATERA va s'inscrire dans cette logique : s'appuyer sur le soutien d'un dixième des électeurs des Pyrénées Atlantiques, soit 46 000 signatures, afin de demander au Conseil Général d'organiser une consultation sur son territoire. Il est évident qu'une telle pétition à l'échelle d'Iparralde, sur le territoire où la revendication est la plus forte, aurait été plus facile. Plus facile sans doute mais sans aucune force légale. Car il ne fait aucun doute que ces signatures, s'appuyant sur une procédure légale, auront un poids politique important à l'approche des futures échéances électorales.

CONSULTER, POUR TRANCHER LA QUESTION

Reste à convaincre 46 000 électeurs, favorables ou défavorables à

la revendication, que cette consultation est sans aucun doute le meilleur moyen de trancher la question. Démarche évidente pour qui se prétend démocrate, mais qui permettra aussi, sans doute, de faire tomber quelques masques.

150 000 CARTES 'PÉTITION'

Les moyens mis en œuvre seront à la mesure de l'enjeu : 150 000 cartes 'pétition' seront distribuées. Ces cartes seront pré-affranchies afin de faciliter la participation du plus grand nombre. Des milliers de cartes supplémentaires seront mises à disposition pour les collectes 'porte-à-porte'. Il sera également possible de télécharger des cartes pétitions sur le site de BATERA (www.batera.info). Des journées 'signatures' seront organisées dans les Mairies. Une campagne de communication sur le thème : "Je signe, tu signes, il signe, elle signe... nous décidons !" viendra soutenir cette campagne.

Une pétition unipersonnelle : un seul nom par carte, une adresse, la Mairie du lieu de vote et une signature. Il appartiendra à BATERA de valider la signature en la rapprochant de la liste des inscrits de la ville ou du village. Pour participer à cette campagne il faut obligatoirement être inscrit sur les listes électorales du département.

46 000 signatures représentent un objectif relativement ambitieux. Sans vouloir faire offense aux béarnais, il est à prévoir que la majorité des signatures seront certainement à trouver sur la partie basque des Pyrénées-Atlantiques. Et c'est là que le défi de BATERA prend toute son ampleur : c'est un minimum 15% de signatures, qu'il faudra collecter sur le territoire du Pays basque.

IMPLICATION DE CHACUN

Pour cela, BATERA compte sur l'implication de chacun : chaque signataire devra à son tour devenir acteur de la campagne, et faire signer autour de lui... et ainsi de suite. Le terme 'défi' n'est pas galvaudé. Une pétition d'une telle ampleur n'ayant certainement jamais été organisée à ce jour.

La présence et la participation de toutes et tous à l'Assemblée Générale sont donc nécessaires : pour s'inscrire dans les groupes BATERA de chaque village, pour s'investir personnellement dans la recherche de signatures, pour soutenir financièrement cette campagne et pour évidemment signer. Chaque soutien, chaque signature nous rapprochera un peu plus de l'objectif : être consulté sur la création du Département Pays Basque.



Klixka

Bizneza bizneza da!

"Made in Pays Basque", "Signé Pays Basque", "Force Basque"; gisa hortako marka parrasta bat agertzen ari da merkatu munduan. "Le fromage qui parle Basque" ere ikusi dugu afitxa haundietan ez hain aspaldi. (Ez entzun haatik...)

Euskal Herriak fama ona du, herri ederra da: perde, xuri ta gorri; itsasoa eta mendia hor berean. Euskalduna, bortizkeriari emana ez delarik, jende gisako, langile eta zintzoa dela erraiten da.

Erosleak gero eta gehiago kasu egiten omen dio erosten duenaren jatorriari. Behi ertzoaren krisia izan zelarik, gure osagarriaz arreguratzan diren aintzindariak "traçabilité" deitu ezagugarria sortu zuten. Denboran jadanik bitxi kausitu nuen hori. Neretako jaten dutana nundik datorren baino gehiago interesatzen nau nola egina den jakiteak. Badakit gure Euskal Herri xarmant huntan zernahi ekoizten dela: gauza arradoak, garbiki ekoiztuak, eta beste gauza asko bortxan, onkailuz (hitz hori ez da askotan egokia emaiten diren produktoen izendatzeko bainan besterik ez dut ezagutzen...) emokatutak. Alabainan ez ote dira gure inguruko pentze batzu inuministantean arropa perde iduri plastikazkoz beztitzen. Ez ote dira gure herrixka batzuetan zerriak, ardiak, puraileriak eta beste, milaka metatuak, sekulan ez dutela zeruaren kolorea ikusi eta ikusiko.

Gure herri xoragarri huntan haziak diren abere batzuk, Frantzia erdian, edo Europa zokoan edo Ameriketako haziak diren abereen janari berdina ukaiten dute. Beraz holakoetan zer inporta du, "Made in Pays Basque" edo "Made in New York"...

Ah, bainan behar bada, ekoizle hoientzat ez da kalitatea konda baizik kantitatea...

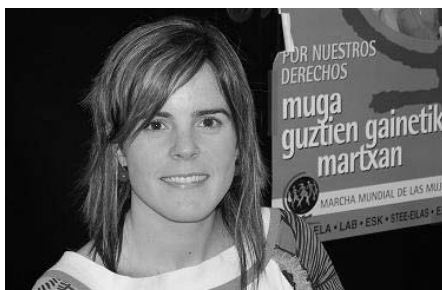
Ez da dudarik, kalitatez ber heineko bi ekoizpenen artean Euskal Herriaren egina hautatuko dudala. Bainan kalitatea kanpokoak baldin badu, hura dut hautatuko eta agian gero eta gehiago izanen gira horren egiteko. Eta orduan hara zer ezarri beharko duten ekoizleek: "Ongi egina Euskal Herriaren"

Gainekotz



Tribune Libre
Iritzia

IV. Europako Gizarte-Foroa



Saioa Igeregi ^(*)

Hurrengo maiatzaren 4tik 7ra bitartean IV Europako Gizarte-Foroa ospatuko da Atenasen.

Europako Gizarte-Foroa (EGF) lehenengo aldiz 2002an ospatu zen, Florentzian, Porto Alegreko Munduko Gizarte-Foroak izandako arrakastaz gerotzik. Ordutik eta gaur arte hiru EGF antolatu dira, 2002an Florentzian, 2003an Parisen eta 2004an Londresen.

TALDE SOZIALEN TOPAGUNEA

Foro hauen xedea neoliberalismoaren eta multinazional handiek eta euren interesen arabera jokatzeko duten gobernuek zein nazioarteko instituzioek gidatzen duten mundializazio kapitalista prozesuaren aurka dauden talde sozialen topagune izatea da.

ELA-k hasieratik hartu du parte gizarte foroetan, bai Mundukoetan zein Europakoetan, izan ere foro hauek ez dira gauza puntual bat, prozesu bat baizik. Foroak Europa eta mundu osoko biztanleak biltzeko aukera bat dira; topaketarako espazio irekiak, beste esperientzia batzuk ezagutzeko aukera ematen digutenak; ideologiko oso aberasgarriak; beste organizazio zein pertsonekin harremanak egi-

teko aukera; ekintza bateratuak antolatu eta gai garrantzitsuen inguruan sareak eraikitzeke aukera.

SEMINARIO, KONTZERTU ETA MANIFESTALDI

Lau egun horietan zehar, partehartzailerik goizeko 10etatik eta gaueko 10ak arte, hainbat gairen inguruan antolatuko diren 210 bat seminarioetan parte hartu ahaliko dute: lan mundua, nora doa Europa, Europa globalizazioan, hezkuntza, nekazaritza, demokrazia eta oinarriko eskubideak, eskubide sozialak, zerbitzu publikoak, ingurugiroa, migrazioak Europan, alternatiba feminista, segurtasun politikak...

Horretaz gain, hainbat ekitaldi kultural antolatuko dira, besteak beste

“Pendant 4 jours, plus de 210 séminaires sont organisés sur : le monde du travail, l’avenir de l’Europe, la globalisation, l’éducation, l’agriculture, l’environnement, etc. “

Foroari hasiera emateko arrazakeriaren kontrako kontzertu handi bat egongo da eta amaiera emateko, manifestazio handi bat, gerra, neoliberalismoa eta arrazakeriaren kontra, eta honen ostean beste kontzertu bat.

^(*) ELA-ko Nazioarteko Departamentukoa



“ELA a participé à tous les forums sociaux, tant européens que mondiaux. Ces espaces de rencontres permettent de nombreux échanges d’idées et d’expériences.”



Asteko Fitxa

Alda!

ELA

EUSKAL SINDIKATUA

Aste honetako fitxa teknikoarekin, irakurleak zenbaki batzuren bidez ulertuko du ELA Sindikatuak nondik ateratzen dituen bere esperientzia (95 urteko bizia), bere indarra (106 500 afiliatu eta 9 200 delegatu) eta independentzia (afiliatuen kotizazioek ELAren aurrekontua %82an auto-finantzatzeko dute).

Informazio gehiago ELA-ren Webgunean:
www.ela-sindikatu.org



Le syndicat ELA en quelques chiffres

Les années / Urteak

Créé en 1911, ELA a 95 ans. La moyenne d'âge de ses adhérent(e)s est de 43 ans.

Les adhérents / Afiliatuak

106 500 adhérents, dont 69,26% d'hommes et 30,74% de femmes, à jour de cotisation à plus de 98 %. Ils étaient 43 490 en 1977, 49 769 en 1987 et 96 515 en 1997. Ces chiffres sont contrôlés par 4 quotidiens tous les 4 ans (par tirage au sort de 200 adhérents au hasard dans le listing d'ELA et vérification par 4 journalistes différents de leur situation d'adhérents). La cotisation moyenne est de 13,79 euros par mois.

10,18 % des salariés du Pays Basque sud sont donc syndiqués à ELA : en France, le total des syndiqués (toutes centrales syndicales réunies) est de 8 à 9 % des salariés ! (En 1985, la proportion de salariés syndiqués à ELA était de 5,84 %).

Les élections / Hauteskundeak

ELA recueille 36,07 % des voix aux élections syndicales sur l'ensemble du Pays Basque sud, devant les CCOO (20,61 %), l'UGT (18,37 %) et LAB (15,21 %). Dans la Communauté Autonome Basque, son score monte à 40,93 % ! Cela permet à ELA d'avoir 9 200 délégués syndicaux sur les 4 provinces d'Hego Euskal Herria.

L'argent / Dirua

ELA autofinance son budget annuel à 81,82 % grâce aux seules cotisations de ses adhérents, proportion tout à fait exceptionnelle dans le syndicalisme européen et qui explique en partie la grande indépendance d'ELA et sa forte combativité.

25 % des cotisations sont structurellement bloquées dans la caisse de résistance du syndicat qui permet de verser un salaire minimum aux grévistes d'ELA et de tenir ainsi des mouvements très longs (la grève de 117 ouvriers de l'usine de métallurgie Caballito a duré plus de deux ans !).



L'agenda de la Fondation
Manu Robles-Arangiz

Sessions de formation
au local de la Fondation :
20, rue des Cordeliers,
dans le Petit Bayonne

☞ **Judi 6 avril à 21h00 :**

50 ans d'Histoire en Pays Basque intérieur.

Projection du film réalisé par Aldudarrak sur les 50 ans d'Euskaldun Gazteriak.

☞ **Samedi 15 avril de 10h00 à 18h00 :**

Action et communication militante

- ◆ Apprendre à maquetter soi-même une affichette et un tract
- ◆ Concevoir et préparer une action de pression
- ◆ Concevoir et préparer une action de communication
- ◆ Concevoir un support de communication original

Attention, formation spécialisée et ouverte aux seuls membres des Démonstrations ! (ou à ceux et celles qui souhaitent en faire partie)

☞ **Judi 20 avril à 20h30 : Conférence avec Jose Elorrieta, secrétaire général d'ELA**

Pour la première fois en Iparralde, une présentation complète d'ELA :

◆ **ELA force abertzale :**

son analyse de la situation politique actuelle en Pays Basque sud, sa vision du processus souverainiste, ses relations avec les autres forces abertzales, son positionnement par rapport à Iparralde

◆ **ELA alternative sociale :**

son projet de société, un syndicalisme offensif, de contre-pouvoir, l'indépendance syndicale, ELA contre les néo-libéraux basques, ELA dans les forums sociaux mondiaux et européens

Système de casques audio avec traduction simultanée

Alda!

Manu Robles-Arangiz
Institutua Fundazioa

20, Cordeliers karrika, 64100 – Baiona

Tel. + fax : +33 (0)5 59 59 33 23

E-Mail: ipar@mrfundazioa.org

www.mrfundazioa.org

Zuzendaria: **Fernando Iraeta**

Ipar Euskal Herriko arduraduna:

Txetx Etxeverry

Alda!-ren koordinatzailea:

Xabier Harlouchet



catalan

Poursuite du procès 18/98 de Madrid

l'autre d'autonomie catalan

texte voté par
cortes espagnoles

Catalogne, tenant compte du sentiment et de la... à une large majorité a défini la Catalogne... espagnole dans son article 2, reconnaît la... en tant que nationalité.

que nationalité exerce son autogouvernement... autonome, en accord avec la Constitution et

en tant que nationalité dans l'article 1, a... eau, la fête et l'hymne.

ont le droit d'utiliser les deux langues offi... ne, le droit et le devoir de les connaître. (...) de l'article 32, il ne peut y avoir de discrimi... autre langue.

ivement, la liquidation et le contrôle de tous... at de Catalogne, ainsi que par délégation de... s en totalité à la Generalitat, reviennent à... «La gestion, le recouvrement, la liquidation... de l'Etat collectés en Catalogne, sont du res... l'Etat, sans porter atteinte à la délégation... de celui-ci».

s, en particulier ceux portant sur la contribu... ntribution aux frais de l'Etat. Est également... le niveau des investissements de la Cata... nses, en tenant compte de sa capacité fis-

rat est reportée.

ssation concernant le droit de l'Etat est sup-

poste, il sera tenu compte de façon spéci... ssance suffisante de la langue et du droit».

EN ce lundi 27 mars, commen- ce devant l'Audiencia nacional l'examen de la partie dite de «*Désobéissance civile*» ou «*Dossier Joxemi Zumalabe*» du procès 18/98.

Le 4 octobre 2000, le juge Garzón ordonne la perquisition des locaux de la Fondation Joxemi Zumalabe dont le but est, selon lui, «*la désobéissance civile*» prônée par ETA et la volonté de «*déborder le cadre constitutionnel*». Neuf personnes sont alors arrêtées, soupçonnées d'appliquer ladite doctrine contenue dans le document «*Piztu Euskal Herria*». L'auteur de ce document, Mikel Zuloaga, se fait connaître alors. Il est arrêté le 1^{er} novembre 2000, maltraité, et incarcéré. Aujourd'hui, ces dix personnes risquent de 10 à 12 ans de prison pour «*intégration*» ou «*collaboration avec*» ETA. Devant les juges, Zuloaga a expliqué que «*Piztu*» était un écrit de réflexion destiné aux organisations sociétales, «*allant de Batasuna à Caritas*». «*C'est tout de même incroyable*», a-t-il ajouté, «*que dans une démocratie on puisse*

aller en prison pour le simple fait d'avoir rédigé un document». Il précise enfin qu'il n'a jamais été membre de la Fondation.

Durant sa comparution et celle de ses camarades, les prévenus ont arboré un T-shirt portant l'inscription: «*Kafka, quosque tandem?*». Reprenant ainsi l'apostrophe de Cicéron à l'encontre de l'apprenti-tyran Catilina: «*Jusques à quand abusera-t-on de notre patience?*» dans ce procès kafkaïen... Il est

vrai que l'accusation a fait fort, avec deux des trois comparants suivants. Il semble bien qu'elle a confondu les deux frères O'Shea: c'est Iñaki qui comparait, alors que l'acte de renvoi est au nom de Joxe Mari! Quant à l'avocat pamplonais Pepe Uruñuela, on lui impute la responsabilité d'Ekin en Navarre, alors qu'il affirme avoir des idées à l'opposé de ce mouvement! Il est d'ailleurs le seul prévenu à répondre au Procureur Enrique Molina.



Salle d'audience du procès 18/98 à Madrid

Première étape de la négociation pour Otegi : la prison !

LE juge Grande-Marlaska a donc envoyé Arnaldo Otegi en prison. Convoqué le 29 mars après-midi à l'Audiencia nacional de Madrid, l'ancien porte-parole de Batasuna y a été accueilli à l'extérieur par les prévenus du procès 18/98, mais aussi par quelques dizaines de manifestants d'ultra-droite le traitant d'«*assassin*» et vouant les socialistes et les abertzale aux gémonies. Considéré comme co-responsable des 108 incidents survenus lors de la journée de grève du 9 mars, Otegi encourait au départ la prison «*inconditionnelle*». Cependant, le Parquet avait modifié sa position, et réclamait une liberté sous caution supplémentaire de 100.000 euro. Dans son Ordonnance, le juge a soutenu que la convocation à la grève était «*une évidente incitation*

à commettre des faits criminels (...) coïncidant avec les termes du communiqué d'ETA» de la veille. Durant sa conférence de presse antérieure à Bilbao, non seulement «*il appelle à la mobilisation*» mais il qualifie de «*compagnons et combattants de la liberté*» les deux preso morts en prison, Igor Angulo et Roberto Sainz. Le juge ne lui applique donc pas la prison ferme, mais le subordonne à une caution de 250.000 euro, à verser immédiatement. Ce qui aboutit à une incarcération effective dans le courant de la nuit, à Soto Del Real. Dans cette Ordonnance, le juge réforme la situation carcérale de Juan Mari Olano et Juan Joxe Petrikorena, lesquels pourront sortir contre 200.000 euro chacun.

A ce jour, sept personnes ont comparu

devant le juge d'Instruction pour cet appel à la manifestation du 9 mars. Trois sont emprisonnés, Fernando Barrena et Rafa Diez ont été libérés sous caution. L'avocate Arantxa Zulueta l'a été sans conditions. Et Joseba Alvarez, ex-mahaikide de Batasuna, est ressorti du tribunal sans charge. La garde civile avait commis une erreur dans son rapport: il ne participait pas à la conférence de presse incriminée.

Au cours de la gigantesque manifestation du samedi 1^{er} avril à Bilbao «*pour la résolution du conflit*», de l'argent a été récolté pour sortir les trois dirigeants de la gauche abertzale de leur prison. Une partie de la caution a été réunie. Il s'agit cependant d'atteindre la bagatelle de 650.000 €...

PRESO

■ **Questions sur les récentes extraditions.** Tous trois avaient été arrêtés il y a quelques mois par les Français en vertu d'un Mandat d'arrêt européen (MAE) délivré par la justice anti-terroriste espagnole. Tous trois étaient accusés de collaboration avec ETA parce qu'ils étaient membres du mouvement de jeunes Segi. Tous trois ont été jugés extraditables par les juges de Pau ou d'Agen, il y a à peine quelques mois, livrés et incarcérés en Espagne. Ils

sont tous trois sortis de prison le 30 mars.

Eneko Aizpuru, arrêté le 5 juillet, extradé le 6, Garikoitz Mujika, arrêté et extradé le 2 août, Oier Oa arrêté le 16 septembre et extradé le 18 novembre viennent d'être remis en liberté sous paiement d'une caution de 10.000 euro. On attend la sortie prochaine de l'ancienne parlementaire Araitx Zubimendi, arrêtée et livrée elle aussi en 2005, mais condamnée en Espagne à deux ans de prison.

■ **Pas de trêve pour certains.** Les premières arrestations de la «*trêve*» se sont produites le 27 mars à Bilbao. Dani Yaniz et Koldo Danborenea ont été interpellés par la ertzaintza. Le juge Fernando Andreu, de l'Audiencia nacional, a remis le premier en liberté sous contrôle judiciaire. Le second, accusé de participation à une action d'ETA en 2003 contre une patrouille de la ertzaintza, a été placé sous écrou.



Lettre à J-L. Davant par Beñat Cas

AU cours de l'année 2005, quelques articles étaient parus dans ce même journal, en particulier sous la rubrique économique, articles qui exprimaient de la part des auteurs, dont moi-même, une sérieuse inquiétude au sujet de l'évolution économique d'Iparralde. Ces articles, à notre grande déception, n'avaient pas suscité de réel débat.

Voilà que, récemment, dans *Enbata* du 23 février, vous avez eu le mérite de donner votre point de vue sur la question primordiale de la viabilité économique du Pays Basque. Cette attitude est étonnamment rare en Iparralde et doit être saluée. J'ignore s'il y a une quelconque relation avec nos précédents articles, mais tout content de pouvoir enfin dialoguer avec quelqu'un, je



Jean-Louis Davant

ferai comme si c'était le cas. Vous énumérez des faits et de vérités auxquels nous ne pouvons que souscrire:

- Loin de nous, toute idée de regretter ou de remettre en cause l'insertion du Pays Basque dans la construction européenne. Bien au contraire, nous sommes, la plupart, persuadés qu'une participation intelligente à ce processus peut et doit être source de progrès pour le peuple basque.

- Nous sommes, également, d'accord avec vous pour reconnaître que l'autarcie économique totale n'a probable-

ment jamais existé, sauf pour Robinson Crusoé, et qu'il faut prendre pour acquit la tendance à l'accroissement des échanges économiques et à la circulation des personnes et des idées à travers le monde globalisé.

- Il s'agit effectivement, je vous cite, «d'avoir une activité suffisante et un équilibre des échanges extérieurs, pour donner du travail et un bon niveau de vie aux habitants».

- Vous avez entièrement raison de dire que la viabilité d'un Pays ne se mesure pas au nombre de ses habitants. De plus la population du Pays Basque, pris dans son ensemble, est loin d'être négligeable en comparaison d'autres pays qui ont prouvé, depuis longtemps, qu'ils étaient parfaitement viables.

Nous notons, cependant, que vous semblez énoncer ces deux vérités en vous situant au niveau d'Euskadi ou du moins d'un futur Pays Basque global dont la viabilité reposerait quasi exclusivement sur son potentiel et son dynamisme économique.

Vous n'aurez donc rassuré qu'une catégorie de personnes ignorant l'économie d'Euskadi et qui pourrait envisager notre futur comme le simple remplacement de la tutelle française par celle d'Euskadi.

Non seulement un tel scénario est irréaliste, de notre point de vue il n'est pas même souhaitable.

La limitation de votre exposé tient donc au fait qu'il ne traite pas de l'évolution de l'économie d'Iparralde en ce qu'elle a de spécifique et de divergent par rapport à celle d'Euskadi; vous ne montrez donc pas les freins que cette divergence engendre dans la perspective d'une éventuelle réunification ou rapprochement dans le cadre de l'Europe.

Or, pour nous, c'est justement ce contraste, cette divergence et le manque d'échanges entre les deux économies qui sont la raison de notre inquiétude.

Les questions que nous aimerions,

donc, vous poser sont les suivantes:

- Pouvez-vous dire d'Iparralde, pris isolément, qu'il ait «une activité suffisante et un équilibre des échanges extérieurs, pour donner du travail et un bon niveau de vie aux habitants»?

Certes, relativement à ce que connaissent nos aïeux, il y a 50 ou 100 ans,



Beñat Castoréne

nous vivons incomparablement mieux, mais est-ce grâce à une «activité suffisante et un équilibre des échanges extérieurs»? N'est-ce pas plutôt grâce à l'assistance d'un pays qui avec ses diverses populations minoritaires se montre financièrement généreux et politiquement dominateur?

- Plaçons-nous, maintenant, résolument, dans le cadre d'un éventuel rapprochement avec les autres composantes d'Euskal Herria. Quelle dot amènerons-nous dans ce ménage à trois?

Pour être vraiment juste, il me semble, mais peut-être je me trompe, que vous avancez des ébauches de réponse lorsque vous évoquez agriculture, tourisme, aéroport ou complexe médico-sanitaire.

- Pensez-vous qu'avec une telle dot, toujours dans le cadre de notre ménage à trois, nous soyons, économiquement parlant, un parti intéressant?

- Qui financera, par la suite, le fonctionnement de cette dot?

Mis à part notre agriculture, le reste dépend fortement des budgets français, national, régional et départemental pour assurer le fonctionnement.

Toujours dans l'hypothèse où ce serait

le fond de votre pensée, et d'ailleurs, même si ce n'était pas le cas, j'aimerais vous poser deux questions supplémentaires:

- Sur quelles ressources devrions-nous compter pour continuer à financer après le «rapprochement» le fonctionnement de l'équipement médico-sanitaire?

La réalité de notre dot, c'est un Pays Basque intérieur en décadence et une conurbation où nous sommes définitivement en minorité et dont l'évolution nous dépasse et nous échappe complètement.

- L'ensemble étant massivement dépendant des budgets publics, des revenus sociaux et des retraites, êtes-vous sûr que pour nous l'indépendance ne modifierait pas ce flux d'argent?

Bien que les milieux politiques et culturels d'Euskadi nous aident déjà remarquablement dans plusieurs domaines, il y a nécessairement une limite à ce type de relations.

Connaissant un petit peu la société civile et le monde du travail en Hegoalde, je doute que ceux-ci acceptent que leur Etat prenne durablement le relais de l'Etat français pour subventionner notre train de vie sans lui demander des comptes.

D'autant plus qu'une coalition qui nous serait moins favorable pourrait très bien, momentanément, accéder au pouvoir.

Une période de vaches maigres pourrait aussi survenir à la suite de nombreuses années de prospérité. C'est même le contraire qui serait étonnant!

Nous aussi, nous savons éviter les sujets gênants et pratiquer la langue de bois, aussi, ces questions pourront paraître n'être pas d'actualité ou bassement terre à terre ou même inconvenantes.

En réalité, le fait même de ne pas se les poser révèle un manque de sérieux et de maturité de notre part.

Il me semble que tant que le mouve-

Traitement des déchets

SOUS la houlette du Conseiller général Barthélemy Aguerre, des élus de Basse-Navarre et du Béarn mènent la fronde contre «*Bil ta garbi*».

Le débat sur le traitement des déchets verse souvent dans la caricature voir la mauvaise foi. S'inscrivant dans l'esprit de dialogue et de transparence de «*Bil ta garbi*», les Verts et Abertzaleen Batasuna organisent vendredi prochain 7 avril à 20h30 du débat public à l'IUT de Bayonne (avenue Darrigrand-conservatoire). Ils ont invité deux techniciens, Philippe Vachette, chargé de missions à la mairie de Chamberry et Dominique Nicolas, animateur d'Aquitaine-alternances. Les présidents de «*Bil ta garbi*», Alain Iriard, maire de St Pierre d'Irube, et Philippe Juzan, conseiller général et président de «*Bizi garbia*», apporteront leurs témoignages.



De g. à dr.: Jean-Marc Abadie (AB) et Jean Lissar (Vert)



Inquiétude sur la transnavarraise

Jean-Michel Galant, conseiller général de Baigorri, ne peut obtenir de J.-J. Lasserre le contenu de l'accord avec les Navarrais. Il s'en ouvre à Enbata.

ment qui se dit abertzale, toutes tentatives confondues, n'y aura pas réfléchi et n'y aura pas donné un début de commencement de réponse, il ne sera crédible ni aux yeux de ses amis, ni aux yeux de ses adversaires, ni même à ses propres yeux, ce qui est, de tout, peut-être le plus grave.

Pour conclure, notre espoir serait que votre article donne le signal de départ à un débat courageux, concret, géographique. Notre Iparralde est-il «suffisamment viable économiquement» pour espérer un rapprochement avec Hegoalde dans des conditions raisonnables et dignes? Sinon que faisons-nous?

Les réponses que nous trouverons feront que notre mouvement dépassera le stade actuel de la division et de la stagnation pour se mettre enfin au travail ou, au contraire, poursuivra son rêve éveillé.

Beñat Castoréne

Réponse de Jean-Louis Davant

JE vous remercie de votre lettre et de l'attention que vous portez à ma Tribune libre du 23 février. Son objet n'était pas d'évoquer l'ensemble des problèmes économiques préoccupants qui se font jour au Pays Basque d'Aquitaine, mais de répondre à la question suivante qui m'était effectivement posée: «Un Pays Basque indépendant est-il viable économiquement?» Ma réponse est évidemment globale et schématique, basée sur la comparaison avec 11 entités de même taille qui sont des Etats membres de l'Union européenne. En tout cas vos interventions devraient aboutir à un débat de fond sur les divers aspects de notre activité économique.

J.-L. D.

ENBATA: Lors de la dernière séance plénière du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques vous avez posé une question très directe au Président Lasserre concernant la mise en route de la phase «deux» de l'étude de la Transnavarraise. Il ne répond pas. Pourquoi?

Jean-Michel Galant: J'ai appris par voix de presse la décision du Conseil général de retirer son projet 2X2 voies pour le ramener à une deux fois une voie. Cette décision a été validée politiquement par la Commission permanente du 27 février 2006. Décision surprise dans la mesure où je m'attendais à ce qu'elle soit décidée en session plénière, compte tenu du caractère du projet que le Président avait lui-même qualifié de grand chantier de demain. J'ai donc posé la question au Président de savoir sur quelle base technique la Commission permanente avait validé le nouveau projet, pour pouvoir ensuite passer à la phase «2». Il est vrai que je n'ai pas eu de réponse, ce qui me laisse supposer qu'il n'y a pas de dossier technique sur la 2 fois 1 voie. Le seul projet technique connu est celui de la 2X2 voies qu'on a banni pour ne parler aujourd'hui que de 2X1 voie. Mais techniquement y a-t-il à ce jour un dossier technique pour ce nouveau projet avec les déviations de villages? J'ai été surpris de ne pas avoir de réponse. Nous sommes à présent dans une non-réponse.

Enb.: Votre questionnement du Président Lasserre ne portait-il pas aussi sur la connaissance de l'accord passé entre le départe-

ment des Pyrénées-Atlantiques et le gouvernement de Navarre?

J.-M. G.: En effet, le Président Lasserre a maintes fois évoqué l'accord passé avec la Navarre sur la totalité de cette voie internationale Pampe-lune/Salies de Béarn. J'ai donc interrogé le Président sur les moda-

Enb.: Sur le terrain, tout le monde demeure vigilant. Ces non-réponses inquiètent-elles?

J.-M. G.: D'après moi, on est d'abord dans une période de satisfaction dans la mesure où on a acté que la Transnavarraise est ramenée à une 2X1 voie. On est en attente de docu-



lités de cet accord et ses déclinaisons curieuses en Navarre que l'on peut lire dans la presse espagnole. Ici, côté Basse-Navarre, on parle de deux fois une voie, retrait total du projet initial 2X2 voies, là-bas on reste dans une perspective de trois voies, en site propre, percée de tunnel de gabarit pouvant un jour recevoir 2X2 voies, bref, un souhait très fort de passer très vite à une 2X2 voies. Donc discours totalement contraire de l'autre côté de la frontière. Et pourtant Lasserre a dit que le nouveau projet était arrêté en accord avec les Navarrais. Là encore je n'ai eu aucun élément de réponse.

ments de concertation qui devraient arriver dans les mairies directement concernées. Sur ces documents on verra bien le tracé précis, les assises foncières...

Enb.: Il y aura là la réponse non obtenue au Conseil général.

J.-M. G.: C'est cela. En ce qui me concerne je suis en attente de ces documents, mais il est clair que s'il n'y a pas concordance entre le discours, le message de retrait qu'a exprimé Lasserre le 28 février et la réalité sur le papier, la réaction sera extrêmement vive. Il y aura à nouveau concertation entre nous pour définir comment on va agir.

La mémoire des vaincus

«La guerra civil en Euzkadi» par J. M. Barandiaran

VENDREDI dernier 31 mars dans les grands salons de la Deputation de Gipuzkoa, à Donosti, une nombreuse assemblée assistait à la sortie du livre «La guerra civil en Euzkadi» de Jose Miguel Barandiaran présenté par Jean-Claude Larronde. Un outil indispensable alors que l'on célèbre cette année les 70 ans du début de la guerre civile espagnole. Paradoxalement, parmi les 20.000 livres consacrés à ce thème, peu concernent les événements qui ont déchiré le Pays basque dès le mois de juillet 1936. Une volonté de ne pas rouvrir de vieilles blessures a entrepris la pérennisation «d'un pacte non écrit de l'oubli quand il

s'agit de récupérer la dignité des fusillés et de leurs familles», devait rappeler Jean-Claude Larronde, lors de la présentation à Donostia de l'ouvrage «La guerra civil en Euzkadi, 136 testimonios ineditos recogidos por José Miguel de Barandiaran», publié par l'Institut Bidasoa et dont il est le maître d'œuvre avec José Maria de Gamboa.

Contraint, dès l'automne 1936, de se réfugier en Iparralde, le Père José Miguel de Barandiaran, avec toute la rigueur scientifique qu'on lui reconnaît, s'est attaché à recueillir à chaud les bouleversants récits des survivants à la terreur franquiste. 117 de ces témoignages concernent directement le Pays basque

dont 38% le Gipuzkoa, 33% la Biscaye, 8% la Navarre et 7% l'Alava. «Ces lignes permettent de donner un nouvel éclairage à ce qui s'est passé dans notre pays il y a 70 ans, à quelques dizaines de kilomètres seulement d'Iparralde», concluait Jean-Claude Larronde. Un livre essentiel qui, outre sa contribution évidente à l'historiographie basque, vient comme dédommagement de la justice historique et de la dignité démocratique.

■ «La guerra civil en Euzkadi, 136 testimonios ineditos recogidos por José Miguel de Barandiaran» — 743 pages—Présentation José Maria de Gamboa et Jean-Claude Larronde. Préface de Joxe Joan Gonzalez de Txabari.

Sur votre agenda

- Apirila:
- ✓ **Jeu 6 et vendredi 7, 21h, ISPOURE** (salle Bentaberry). Représentation théâtrale en basque de «Kanut» par les élèves du Lycée Navarre.
 - ✓ **Vendredi 7, 19h30, PAGOLE** (à l'église). Soirée de soutien aux prisonniers politiques autour de l'abbé Mikel Epalza.
 - ✓ **Vendredi 7, 20h30, BAIONA** (IUT, avenue Darrigrand (Conservatoire). Débat sur le traitement des déchets organisé par les Verts et AB avec la participation des présidents de «Bil ta garbi» et «Bizi Garbia».

(Suite page 12)



La trêve d'ETA

L'ANNONCE d'une trêve d'ETA est en soi une bonne nouvelle. Elle crée indubitablement une situation nouvelle, mais qui se situe dans la continuité d'évolutions observées depuis de nombreux mois. On mesure ainsi sûrement mieux l'impact de la proposition «*Orain Herria, orain bakea*», qui a consisté de la part de gauche abertzale à tendre la main au gouvernement de Zapatero en faveur d'une résolution négociée du conflit. On mesure aussi la portée d'un travail enclenché par la démarche de Nazio Eztabaida Gunea (Forum National de Débat) qui a débouché l'an dernier sur un accord démocratique de base (Oinarrizko Hitzarmen Demokratikoa) et qui constitue un actif politique important vis-à-vis de la phase à aborder. Cette annonce montre enfin la volonté sincère et jamais démentie de l'organisation armée de vouloir aboutir à une résolution démocratique du conflit.

On ne peut que se réjouir bien évidemment de l'annonce d'ETA. Mais même si l'heure peut être à l'optimisme, il nous faut quand même rester circonspects, surtout quand on voit un interlocuteur majeur comme Arnaldo Otegi incarcéré et soumis à une caution d'un montant faramineux. L'objectif sincère de la gauche abertzale est de développer un processus qui débouche sur une résolution définitive du conflit, permettant ainsi de tourner réellement une page historique en Pays Basque. Pour autant, ce processus ne saurait en aucun cas être un processus de reddition. Contrairement aux discours qu'on a pu entendre ces dernières années (notamment au sein même du mouvement abertzale), la trêve n'est pas la solution à tout. Tout l'enjeu est de donner un contenu politique à ce processus; contenu qui devra fondamentalement être basé sur le respect du droit de décider des habitants de l'ensemble d'Euskal Herria par les gouvernements de Madrid et de Paris. On peut ainsi affirmer qu'il reste encore du chemin à parcourir, que ce dernier sera long (7, 8, 10 ans?...), et semé d'embûches. L'autre caractéristique importante du processus à mettre en place a trait à sa dimension nationale. Car, si ce dont il s'agit vraiment consiste à tourner une page historique en Pays Basque, on ne peut tirer un trait sur la partie du conflit qui a concerné l'Etat français ces 30 dernières années. Toute une classe politique jacobine, qu'elle soit locale ou parisienne, argue du fait qu'il n'y aurait pas de conflit basque avec la France, en avançant l'argument hypocrite selon lequel il n'y a pas eu de violence ces dernières années en Pays Basque Nord. Or, si on aborde d'un point de vue historique un conflit ayant connu au cours de 30 ans plusieurs phases, on observe qu'il y a eu en Iparralde un registre d'expressions violentes (attentats d'IK, GAL, Kale —ou plutôt karrika— borroka) quand même assez intense pendant près de 20 ans. A ces politiciens jacobins, j'ai envie de leur dire de faire

Xabi Larralde

preuve d'un peu moins de cynisme, mais surtout d'un peu plus de perspicacité, car ils devraient savoir qu'on ne peut pas déduire automatiquement de la présence, ou de l'absence d'un seul symptôme, l'existence ou même la nature d'un problème. A cet égard, il serait peut-être intéressant pour eux de réfléchir sur le fait de savoir si, par exemple, le nombre de militants d'Iparralde («*d'origine français-*

«Pour autant, ce processus ne saurait en aucun cas être un processus de reddition»

se» comme ils disent) ayant rejoint la clandestinité pour cause de soutien ou de participation à la lutte armée (celle d'ETA en l'occurrence) a vraiment diminué de façon si significative ces dix dernières années, en comparaison avec les 10 ans qui ont précédé...

La prochaine étape doit être celle de la constitution d'une table de résolution en Euskal Herria intégrant un maximum de sensibilités politiques. Quel est l'objet de cette table? Son objet est d'arriver à un accord concernant un cadre politique pour Euskal Herria défini autour de statut(s) institutionnel(s) nouveau(x). Cet accord devra être validé par la population du Pays Basque par le biais d'une procédure référendaire dont les modalités concrètes, notamment en fonction de la diversité des 7 territoires, devront elles-mêmes faire l'objet d'un consensus minimal.

C'est en fait cette table, composée des acteurs politiques et sociaux du Pays Basque, qui doit configurer le contenu politique du processus à développer. Il est important que l'ensemble du Pays Basque, dans sa diversité, soit représenté à cette table, et ce, notamment pour Iparralde. Malgré les déclarations officielles affirmant qu'il s'agit d'un problème strictement «*espagnol*», le gouvernement français sait qu'il devra lui aussi s'inscrire dans une solution de paix si des pas sont réalisés par Madrid. Il est d'ailleurs assez significatif d'observer qu'une semaine avant l'annonce de la trêve, D. de Villepin a pris le temps, en pleine crise du CPE, de se déplacer à Madrid pour discuter avec J.L. Zapatero. Deux semaines après, suite à l'annonce d'ETA, c'était au tour du roi Juan Carlos de rendre visite à J. Chirac et à D. de Villepin. Au-delà du domaine répressif et de la question des prisonniers, tout l'enjeu est d'amener le gouvernement français sur le terrain de

la reconnaissance politique. A cet égard, la ministre française de la Défense M. Alliot-Marie, dont on peut préjuger qu'elle connaît bien le «*problème*», affirmait vendredi dernier: «*C'est dans la mesure où on se rendra compte dans l'avenir qu'il y a une réelle volonté de cessez-le-feu et une réelle recherche de solutions que tous les sujets pourront être abordés. Je dis bien tous les sujets*». A nous maintenant de créer les conditions pour transformer ces paroles en actes.

Par rapport à la discussion à mener à la table de résolution, l'exercice à réaliser vis-à-vis des provinces du nord n'est pas totalement identique à celui qui concerne les provinces du sud, parce que notamment, le point de départ n'est pas le même. Les Bascongadas et la Navarre sont dotées de statuts d'autonomie alors qu'Iparralde ne bénéficie d'aucune reconnaissance institutionnelle. Mais pour autant, cet exercice est tout à fait similaire. Il s'agit de trouver un accord entre un maximum de sensibilités autour d'un cadre politique nouveau. Dans notre cas, ce cadre politique nouveau est celui d'une reconnaissance institutionnelle, d'un statut spécifique qui soit garant d'un certain nombre de droits (droits linguistiques par exemple) et porteur de compétences nécessaires pour valider des potentialités de développement propres à Iparralde, mais aussi pour permettre, dans un contexte européen de plus en plus prégnant, de tisser des relations avec les autres provinces basques des Bascongadas et de la Navarre. Ce cadre politique nouveau ne s'imposera à personne, puisque justement, il devra faire l'objet d'une consultation de la population.

L'inscription de mouvements non abertzale dans cet exercice est fondamental, parce qu'un autre enjeu important du processus à mettre en oeuvre est d'éviter d'en faire un processus abertzale en garantissant l'intégration de sensibilités qui dépassent très largement notre cercle. Là aussi, notre ambition doit être à la mesure d'une évolution dont nous voudrions qu'elle soit historique. Aux partis, ou mouvements non abertzale du Pays Basque Nord qui seraient sceptiques quant à leur inscription dans le processus de résolution du conflit, on pourrait quasiment leur dire que vis-à-vis de l'Etat français, l'exercice évoqué plus haut ne présente, dans la forme, aucune nouveauté. Car fondamentalement pour lui, il est similaire dans ses grandes lignes à ce qui a pu se passer tout récemment dans le cas de la Corse. En effet, en 2003, il y a eu en Corse une consultation de la population autour d'un nouveau statut, dont l'élaboration avait fait l'objet de négociations entre sensibilités politiques différentes. A nous tous donc maintenant, abertzale et non abertzale, de prendre nos responsabilités et de valider pleinement l'opportunité historique qui vient de s'ouvrir en Pays Basque.

Sur votre agenda

(Suite de la page 11)

✓ Samedi 8, 10h, ESPELETTE (salle Ezepletarrak, près du marché cou-

vert). Assemblée générale de Batera. Lancement de la campagne «46.000 signatures pour le département Pays

Basque».

✓ Samedi 8, 16h, BIARRITZE (Médiathèque). En partenariat avec l'ICB, «Kopla Zaharrak» avec le bertsulari Xabier Amuriza.

✓ Dimanche 9, 16h, MOUGUERRE (Elizaberry). Kantaldi Elaudi avec Dominika, Niko Etxart et Robert Larrandaburu.

✓ Dimanche 9, 17h, BIARRITZE (Gare du Midi). Concert avec l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine et le soliste, Michel Portal, programme Georges Gershwin et John Adams.

✓ Du 4 au 29, BIARRITZE (Médiathèque). Exposition «Maskarada», conçue par Geneviève Marsou. Entrée libre.

Sommaire

- L'ERC vote non au nouveau statut catalan 4 et 9
- Les Chroniques d'Aldal 5 à 8
- Lettre à J.-L. Davant par Beñat Castoréne 10 et 11